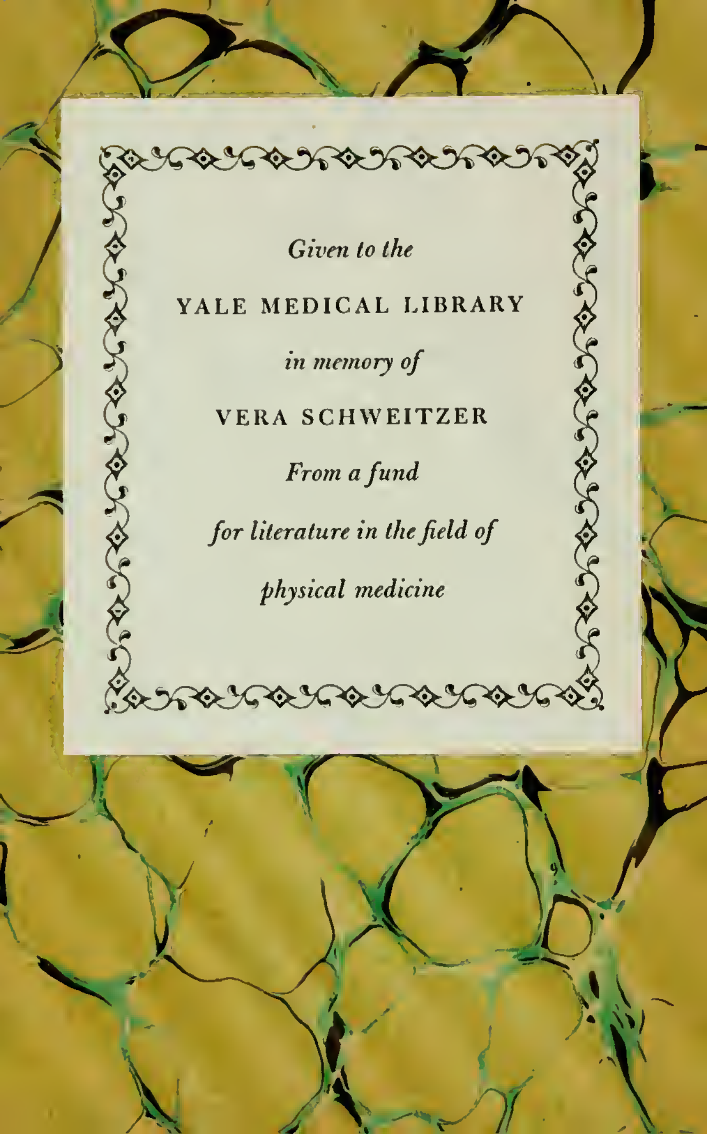
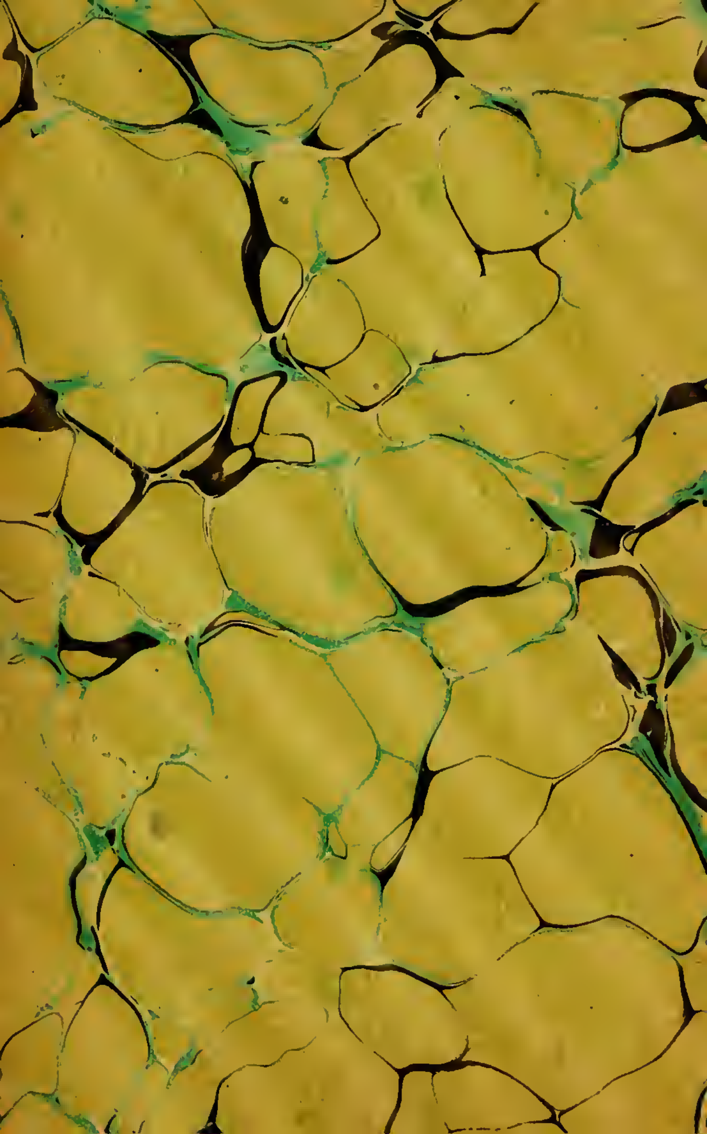




ÉTUDE MÉDICALE

ET HISTORIQUE

DES

EAUX MINÉRALES SULFUREUSES

D'ENGHIEN-LES-BAINS,

PAR LE

Dr SALES-GIRONS.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ;
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE LA REVUE MÉDICALE

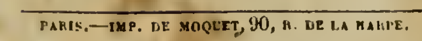
Avec des gravures représentant l'établissement, le lac et ses sources.

DEUXIÈME ÉDITION.

PARIS,

LABÉ, LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 4.

1851.


PARIS.—IMP. DE MOQUET, 90, R. DE LA HARPE.



ÉTUDE MÉDICALE

ET HISTORIQUE

DES

EAUX MINÉRALES SULFUREUSES

D'ENGHIEN-LES-BAINS,

PAR LE

Dr SALES-GIRONS,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ;
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE LA REVUE MÉDICALE.

Avec des gravures représentant l'établissement, le lac et ses sources.

—

DEUXIÈME ÉDITION.

—

PARIS,

LABÉ, LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 4.

1851.

PRÉFACE.

Enghien-les-Bains, 1er Juillet 1851.

L'établissement d'Enghien-les-Bains a fourni un grand nombre d'observations à la médecine et pourtant il n'a pas encore d'expérience médicale. Dans cet état, que nous sommes venus constater, Enghien appelle un médecin dévoué qui relie sous un principe de la bonne Doctrine les éléments épars de toutes ces observations isolées et en fasse le corps d'expériences qui peut en sortir.

Où est, me dira-t-on, le médecin qui vouera son intelligence à rassembler ce que les autres ont produit ou perdu, pour ne recueillir lui-même aucune gloire du compilateur? Je n'ai pas à répondre à cette question; j'ai supposé que ce médecin existait, et j'ai supposé même que sa part serait plus belle que cela. Passons outre.

J'ai donc peut-être plus dit ce qui manque à l'Établissement d'Enghien que ce qu'il possède ; c'est qu'avec ce qu'il possédait s'il avait ce qui lui manque et qu'il peut avoir, Enghien serait l'un des pre-

miers établissements d'eaux minérales de l'Europe. Nous sommes revenus du temps où certains médecins, à l'imitation du docteur Isidore Bourdon, appelaient ces eaux sulfureuses des eaux du second ordre; l'eau d'Enghien marque 0,045 de minéralisation sulfureuse; avec cela on fait envie aux eaux sulfureuses du premier ordre, c'est facile à comprendre.

D'autre part, les quelques livres, et les rares médecins qui se sont occupés des eaux sulfureuses d'Enghien-les-Bains n'ont pas cru pouvoir mieux faire que de les porter comme des *Analogues* ou des *Succédanés* des eaux sulfureuses des Pyrénées Cette soi-disant analogie a été, selon nous, plus désavantageuse qu'utile à l'établissement d'Enghien: premièrement parce que c'est inexact, secondement parce qu'on a donné à entendre qu'on ne devait à la rigueur recourir aux eaux d'Enghien que dans l'impossibilité d'aller aux Pyrénées.

Cette notice a eu surtout pour but de faire la distinction des Eaux d'Enghien qui sont un HYDROSULFATE DE CHAUX et des Eaux thermales des Pyrénées qui sont un HYDROSULFATE DE SOUDE.

Et j'ai insisté sur cette distinction chimique ou pharmacologique, persuadé qu'elle correspond à une distinction thérapeutique. C'est-à-dire qu'Enghien

a ses malades et ses maladies comme les Pyrénées ont les leurs.

De là sort enfin une direction nouvelle pour l'observation médicale, à savoir : la recherche des affections qui sont du ressort spécial des eaux sulfureuses d'Enghien.

L'analogie des eaux a produit la confusion des maladies ; la distinction des eaux produira la distinction corrélative des maladies. Sous l'empire de l'analogie rien de plus difficile que d'extraire l'expérience des observations passées : les malades d'Enghien et ceux des Pyrénées se confondent. Rien ne sera plus facile sous l'empire de la distinction, les maladies d'Enghien auront leur cachet propre; d'où la nécessité d'avoir à la tête de cet établissement un de ces esprits qui savent prendre pour ainsi dire le poids spécifique des observations pathologiques. Dès lors la justice et la vérité feront place à la concurrence et aux moyens qu'elle peut mettre en œuvre.

Voilà l'objet principal de cette notice, tout le reste est de l'accessoire, nous l'avons ajouté en attendant, pour que les médecins nos confrères puissent déjà se conduire avec quelque connaissance de cause dans l'ordonnance qu'ils peuvent faire des eaux d'Enghien.

Tout incomplet qu'il soit, ce petit livre aura eu le le mérite d'indiquer le premier les Pièces qui forment les titres actuels de l'Établissement d'Enghien-les-Bains devant la médecine ; et le médecin qui voudra un jour faire un livre plus complet devra au moins le consulter s'il ne le prend pour guide. Notre amour propre d'auteur ne va pas plus loin.



PRÉCIS HISTORIQUE ET MÉDICAL

SUR ENGHIEN-LES-BAINS.

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉRALITÉS.

J'ai souvent entendu dire par des hommes d'expérience : si Enghien était à deux cents lieues de Paris et sur des montagnes, Enghien serait le rendez-vous de tous ces malades qui courent aux eaux minérales sulfureuses. Ainsi, ce serait la distance et le besoin d'une nature sauvage ou tourmentée qui feraient l'attrait particulier des eaux des Pyrénées ; et nous qui avions eu la pensée de recommander Enghien-les-Bains, à cause même de son calme et de sa proximité de Paris, vers lequel, à tort ou à raison, toute intelligence et toute maladie gravite, nous serions-nous donc trompé du tout au tout?

Pour être bref, comme le comporte une notice qui ne vise qu'à l'utile, je crois que si les eaux d'Enghien-les-Bains avaient été prônées et étudiées comme l'ont été celles des Pyrénées, si Enghien avait eu le bonheur d'intéresser les médecins et d'être porté assez généralement dans la science classique comme produisant la combinaison minérale la plus riche et la plus efficace entre toutes les eaux de son espèce, nous croyons, dis-je, que la courte distance qui le sépare de la capitale, grâce au chemin de fer du Nord, lui ferait en somme plus de clients que la grande distance n'en fait à Baréges, à Cauterets, à Bonnes, etc., puisqu'il faut nommer ses concurrents.

Outre qu'il faut être bien riche, il faut être bien portant pour aimer les grands accidents de la nature et les fortes variations des climats, il faut être bien portant pour subir impunément les quatre saisons dans les vingt-quatre heures. En comparaison de Baréges, si vous consultez Alibert ou Gasc, Enghien n'est qu'un séjour de malades : et au fond, Enghien n'a pas d'autre ambition.

Si les parts étaient bien faites, il y aurait des

baigneurs pour tous les établissements. Les Pyrénées auraient ces heureux ennuyés de Paris qui cherchent à prix d'or ce qui peut en effacer, l'été, jusqu'au souvenir, pour le revoir tout neuf au commencement de l'hiver ; Enghien aurait les malades de la province qui voudraient cumuler, dans les limites de leur fortune, un séjour à Paris avec les soins de leur maladie. Après la province, Paris lui-même enverrait à Enghien-les-Bains tout ce personnel de malades qui n'iront point aux eaux parce que des positions commerciales ou industrielles, des fonctions publiques, des relations de famille et des obligations sociales leur font une sorte de résidence obligée dans ses murs. Enghien serait encore un lieu d'élection pour les étrangers plus souffrants que fantasques, plus malades que spléniques ou touristes, et qui veulent réellement se soigner. Mais les parts n'ont pas été bien faites par ceux qui ont pour mission de recommander les eaux minérales, je veux dire par MM. les médecins.

Qu'au lieu d'envier les autres, s'il les envie, l'établissement d'Enghien-les-Bains s'occupe donc du soin de sa renommée scientifique. Qu'il

parle à la médecine, il peut être sûr que le médecin l'entendra; il n'y a pas d'influence plus directe pour aboutir au praticien que la science positive. L'axiome connu : *Les bonnes eaux font les bons médecins*, se complète de l'inverse : *Les bons médecins font les bonnes eaux.* Ces deux propositions font le cercle et disent qu'il faut que les eaux guérissent et que le médecin interprète et publie les guérisons. Sans le médecin qui en publie les observations, les eaux feront vainement des merveilles, ce seront des merveilles isolées, autant dire perdues.

Mais serions-nous donc trop exigeant en voulant que l'établissement d'Enghien-les-Bains ait beaucoup de volumes dans les archives de la médecine; et oublions-nous, pour le comparer, qu'il ne date que d'hier, tandis que les établissements rivaux remontent à l'époque Gallo-romaine? L'observation est juste, mais il est inutile de chercher une excuse ou des palliatifs. Les eaux d'Enghien ont suscité de nombreuses analyses chimiques et trop peu d'études médicales; leurs effets thérapeutiques enfin ne sont pas

assez connus des médecins, faute d'ouvrages didactiques qui en traitent avec conscience et autorité.

Voilà le fait dans toute sa crudité, puissions-nous, en signalant ce défaut de documents, éveiller le zèle de tant d'observateurs qui n'attendent qu'une bonne matière à observer : ils se persuaderont bientôt eux-mêmes que travailler pour les eaux minérales d'Enghien-les-Bains, c'est travailler pour la science, c'est travailler pour l'humanité, et qu'enfin leur compte s'y trouvera à quelque point de vue qu'ils se placent pour envisager leurs intérêts.

C'est notre conviction; les questions nettement indiquées sont à moitié résolues.

CHAPITRE II.

PRÉCIS HISTORIQUE SUR ENGHIEN-LES-BAINS.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Deux lignes d'histoire nous semblent pouvoir être agréables aux lecteurs auxquels nous destinons cette notice.

Qui sait combien de temps l'eau d'Enghien-les-Bains coula sous le nom de *Ruisseau puant* avant de faire s'élever de terre le joli village et le bel établissement que nous voyons? Si vous lisez dans quelque livre que le Père Cotte, prêtre de l'Oratoire, professeur de théologie et curé de Montmorency en fit la *découverte en* 1776, vous pouvez en douter; le Père Cotte n'est probablement que le premier à qui vint (en 1766) l'idée d'utiliser au profit de l'homme malade un médicament naturel qui se perdait depuis des siècles, et c'est assez pour la gloire du Père Cotte.

La preuve que ce prêtre et savant naturaliste eut le pressentiment de l'avenir de sa *découverte*,

c'est le zèle qu'il mit à étudier ces eaux minérales, à les faire connaître et à les recommander à la science. L'année suivante, en effet, Deyeux et Macquer, en leur double qualité de chimistes et de médecins, se mettent à l'œuvre d'analyse et d'observation thérapeutique; déjà le célèbre abbé Nollet, professeur de physique, s'était fait l'intermédiaire des idées du Père Cotte à l'académie des sciences; enfin, quelques années après, c'est à dire en 1783, l'industrie, qui ne fonde jamais mieux ses spéculations que sur les données positives de la science, obtenait du prince de Condé, seigneur d'Enghien, et pour le compte d'un sieur Le Vieillard, déjà propriétaire des eaux ferrugineuses de Passy, la concession de ladite source sulfureuse avec quelques terrains aux environs. Dès le lendemain ou quelques jours après, le nouveau propriétaire faisait construire un bassin, ou plutôt creuser une auge pour recueillir l'eau minérale à sa sortie de terre. Cette auge fut la première pierre de l'établissement qui est devant nous. Un jour, les malades guéris, s'ils deviennent assez reconnaissans pour faire mentir le

proverbe, retourneront de loin pour revoir cette pierre; je ne sais si les fondateurs modernes l'ont conservée, c'est pourtant sur elle que tout est fondé, Établissement, Village et Commune (1). Pour moi, je voudrais voir, dans le cabinet réservé aux médecins, le buste du Père Cotte élevé sur le bassin de Le Vieillard: ce serait son véritable piédestal.

En 1787, le célèbre Fourcroy, aidé de son élève Vauquelin et de M. Delaporte, publiait cette analyse des eaux hépatiques d'Enghien où la chimie venait signaler les progrès que cet homme devait lui imprimer. Tous les éléments en furent reconnus et déterminés, mais le principe hydro-sulfureux dominant la combinaison, y fut déclaré libre ou à l'état d'acide hydro-sulfurique; ce que ne devaient pas pleinement confirmer les analyses ultérieures de M. O. Henry, dont le nom fait autorité dans la science.

Mais nous touchons à la révolution de 89. Les

(1) Enghien-les-Bains vient d'être érigé en commune (1851), et c'est le propriétaire des eaux qui en a été naturellement élu maire.

travaux scientifiques ne résistent pas plus que les autres aux préoccupations sociales et aux tourmentes politiques qui les suscitent. Les destinées d'Enghien-les-Bains furent arrêtées jusqu'à la paix de 1815, et, au retour de la véritable monarchie, tout se ressent de l'ordre et de la liberté qui engendrent la prospérité.

Les retards mis à l'exécution d'une grande idée, si vous l'avez remarqué, semblent lui servir d'incubation. La mousse et les dépôts terreux avaient comblé le bassin de Le Vieillard, lorsque M. Peligot, mettant une grande fortune et un noble dévouement au service de l'idée du Père Cotte, s'empare du pays et l'approprie à grands frais à sa destination future; c'était, dit-on, une belle spéculation. Du temps que l'industrie transforme les lieux et élève ses édifices, la science constate de nouveau les propriétés chimiques et les vertus médicinales des sources sulfureuses. Nous sommes en 1821, Alibert est inspecteur de l'établissement d'Enghien-les-Bains et Louis XVIII en est le premier malade. La Cour et la Ville ne respirent et ne se portent bien qu'à Enghien et

on peut dire que la Restauration fut l'ère de splendeur et de richesse du nouvel établissement.

Tant de prospérité devait exciter l'envie. La concurrence déploya toutes ses ressources, et tous les moyens lui furent bons : on chercha et l'on trouva, c'est triste à répéter, des médecins qui répondaient en souriant aux infirmes qui assuraient avoir recouvré force et santé aux eaux d'Enghien : *Vous aviez besoin de l'air de la campagne.* Ainsi les succès et les vertus curatrices des sources minérales furent contestés et ridiculisés ; on alla jusqu'à nier la minéralisation de ces eaux que la chimie avait par trois fois classées au nombre dés plus riches en principes minéralisateurs. Nous n'aimons pas les vogues ni la mode pour les institutions utiles ; mais Enghien-les-Bains paya trop cher d'en avoir joui pendant dix ans.

Peligot, dont les sacrifices ne pouvaient point être compensés par les bénéfices réalisés dans une aussi courte durée, fléchit, et le désespoir fit le reste jusqu'à la chute de cet homme que nous

appellerons le véritable fondateur d'Enghien-les-Bains, parce que c'est lui qui mit en œuvre l'idée du Père Cotte et réalisa en grand les prévisions de Fourcroy. Un million huit cent mille francs de déficit, qu'il laissa en mourant comme une hypothèque sur l'établissement, disent pour nous qu'il comprit mieux les affaires d'Enghien-les-Bains que les siennes propres.

DEUXIÈME PÉRIODE.

En 1835, la Caisse hypothécaire, qui avait naturellement succédé à Péligot, offrit la direction de l'établissement à M. Bouland père, qui l'accepta. Notre honorable ami, M. Réveillé-Parise, a répété peut-être tout exprès pour lui *que le bon médecin fait les bonnes eaux ;* nous nous associons de grand cœur à ce compliment, qui veut dire ici qu'un bon administrateur fait la bonne administration.

M. Bouland se tourna vers cet élément de prospérité que Péligot avait un peu négligé dans les derniers temps, la médecine et les médecins. C'est

de là que viennent les succès durables, parce que la science les fonde sur l'observation et les faits qui bravent les changements de régime et les caprices de la mode. Ce qui nous étonne, c'est qu'avec ce concours généreux et empressé que lui promirent les académiciens et l'Académie de médecine, la direction de M. Bouland n'ait pas doté l'établissement, depuis le Rapport fait en 1835, à propos de la source qui porte son nom, d'un seul ouvrage médical fait pour éclairer les praticiens touchant les eaux minérales d'Enghien-les-Bains. Il y eut des analyses chimiques; mais, nous l'avons insinué, la chimie ne recommande pas, elle n'est qu'un élément important de la recommandation du médecin. Les observations de cures et de succès qui ne sont pas écrites ressemblent aux paroles qui s'envolent, les livres restent. Or, quels sont les livres classiques qui restent de cette période d'administration, fort intelligente d'ailleurs? nous le demandons pour notre instruction propre, à M. Bouland fils.

Vos eaux ne sont pas assez connues, disait encore hier au nouveau directeur un des membres

les plus distingués de cette Académie de médecine. Nous ne ferons pas à ce médecin, l'injure de croire qu'il voulait dire que les eaux d'Enghien-lès-Bains ne sont pas assez *annoncées*. Serait-ce un reproche à l'adresse de ceux qui, ayant trouvé pour plus de deux millions de dépense bien entendue sur le sol, n'ont pas compris que c'était de la science que pouvait venir le complément de cet édifice ?

Mais supposons, pour ne laisser que des éloges au passé, que tout le monde ait bien fait, et que chacun ait bien mérité de l'établissement, les paroles de l'académicien restent. Les eaux d'Enghien ne sont pas assez connues *médicalement parlant*; ce qui sera bien plus vrai, si elles signifient qu'elles le sont moins que celles de Baréges, inférieures pourtant en richesse minérale. Or, il faut tirer un conseil de ces paroles, et se mettre à l'œuvre pour combler une lacune qui a l'air d'un reproche. Il s'agit moins ici de plaintes et de récriminations retrospectives que de résolutions actives pour l'avenir. A l'œuvre donc, et répétons, s'il faut des encouragements, que le médecin qui

vouera son travail à la renommée des eaux d'Enghien-les-Bains travaillera indirectement, et même directement, à sa propre réputation et à sa fortune s'il en est ambitieux.

Les administrations ont eu leur objet propre, pour supposer aussi qu'elles ont bien fait : la première a bien fondé, la seconde a bien régi, la troisième, c'est celle d'aujourd'hui, commence avec la Propriété et avec l'Unité qui ont manqué peut-être à la seconde ; elle comprendra, nous l'espérons, le rôle qui lui revient après les autres; elle n'aura du reste, qu'à s'inspirer de ces paroles mémorables par leur source et leur autorité : *Vos eaux ne sont pas assez connues.*

Pour nous, après cette esquisse historique, entrons en matière.

CHAPITRE III.

CONSTITUTION MÉDICALE DU PAYS D'ENGHIEN-LES-BAINS.

Fourcroy, qui devait s'y entendre, disait dans son mémorable rapport : *Les effets salutaires ou thérapeutiques des eaux sulfureuses d'Enghien seront merveilleusement secondés par les influences physiques de ce pays. A cet égard*, a dit plus tard (1835) l'Académie royale de médecine, *Fourcroy ne s'était point trompé.*

Nous prenons acte de ces hauts témoignages, plutôt que de nos propres convictions, pour détruire une opinion, vraie peut-être il y a 50 ans, mais qui est devenue matériellement fausse depuis que l'établissement d'Enghien-les-Bains et sa prospérité croissante ont produit cette transformation des lieux qui les rendrait certainement méconnaissables à l'admiration de Fourcroy lui-même.

Disons le mot, on y reconnaîtra peut-être le doigt de la concurrence exploitant un préjugé : on prétend que le plateau d'Enghien est *humide* et que les *fièvres* intermittentes y sont endémiques. Il faut répondre à cette double accusation.

Quant au premier point, je réponds donc qu'Enghien n'est pas plus humide que les bords de la Seine, qui, dans une étendue de plus de vingt lieues sur l'une et l'autre rive, sont bâtis de tout ce que le luxe, l'industrie et même l'hygiène recommandent comme habitation de campagne aux environs de Paris.

Il est certain, et il serait absurde de prétendre le contraire, que le soir des journées d'août, la brise, chargée des vapeurs du lac et de la végétation, y est fraîche et même froide pour les rhumatisants ; mais les malades d'affection rhumatismale sont habitués partout à faire le sacrifice des belles soirées d'été.

Quant à l'erreur de l'endémicité des fièvres paludéennes, elle est la conséquence naturelle de l'erreur qui nous fait encore appeler LAC la pièce

d'eau qui fait l'attrait et le charme de ces lieux. Mais cette pièce d'eau n'est nullement un *lac* sans issue ni origine, c'est plutôt un étang alimenté par trois sources perpétuelles et perpétuellement épuisé par un canal animant un grand moulin; ou pour mieux dire encore, le prétendu *lac* d'Enghien est une petite rivière que la nature d'abord et ensuite l'art font passer pour un grand vase de 500 mètres de diamètre.

« Rien n'annonce sur ses bords, dit notre maître M. Réveillé-Parise, un *détritus* végétal ou animal en fermentation.» Donc, rien de paludéen, rien *d'endémique*; donc, pas plus de fièvres intermittentes à Enghien-les-Bains qu'à S. Cloud ou à Choisy-le-Roi. Voilà ce que dit la raison, interrogeons les faits.

Nous avons eu recours à M. le Dr Martin, de Deuil, que l'expérience des lieux et des choses signale comme une autorité dans le pays, et ce praticien nous a affirmé que, tout compte fait, depuis bien des années, Enghien fournissait à son observation sensiblement moins de cas de fièvres intermittentes que les villages d'alentour; or, il faut que l'erreur et le préjugé s'inclinent devant ce témoi-

gnage. D'ailleurs, on le sait vulgairement, les fièvres paludéennes, comme l'indique leur nom, ne s'endémisent guère que sur la nature inculte ou négligée, et Enghien-les-Bains n'offre aujourd'hui que le spectacle de la nature embellie par l'art, la richesse et la fantaisie.

Enghien ne date pas son histoire de Jules César comme Baréges, c'est vrai; ici, tout date de la restauration dernière et de Louis XVIII ; mais Enghien-les-Bains, comme nous le verrons bientôt, a des eaux plus riches en principes minéralisateurs que les Pyrénées, et c'est ce qu'on ne lui pardonne pas. De plus, Enghien est situé dans la belle vallée de Montmorency ; demandons, sans esprit de revanche, à M. le docteur Gasc, où est situé Baréges, par exemple.

« Barèges est situé au centre des Hautes-Pyrénées, à plus de 1280 mètres au dessus du niveau de la mer. C'est le séjour des orages, des brouillards et des frimats ; c'est la Sibérie de la France... Pendant l'été, les variations atmosphériques y sont si soudaines qu'il faut sans cesse se tenir en garde contre leur action.» (Observations nouvelles sur les

eaux de Baréges par M. le Dr Gasc. 1832). Et pourtant, dit M. Réveillé-Parise, dans son charmant ouvrage : « C'est là que le gouvernement dirige à grands frais ses militaires malades ! »

Nous répondrons maintenant à cette réflexion si juste de notre maître, M. Réveillé-Parise, que ce n'est pas la faute du gouvernement; d'ailleurs, le mot *gouvernement* n'a été inventé que pour dissimuler le nom des hommes qui gouvernent ; mais apprenez aux médecins, qui indiquent les Pyrénées au ministre de la guerre, qu'il est à 20 minutes de Paris des sources sulfureuses qui peuvent, sans contredit, servir de succédanées à celles de Baréges, de Luchon et de Cauterets, etc., et vous verrez si les soldats malades de Lille et d'Arras traverseront la France du nord au midi pour aller prendre ce qu'ils laissent en passant sur la route, à quelques heures de leur point de départ.

En fait d'eaux minérales, c'est toujours le médecin qui dirige les individus, les familles et les gouvernements. Or, dans quel ouvrage didactique, dans quel livre de médecine proprement

dit, les médecins du gouvernement trouveront-ils des raisons scientifiques suffisantes pour faire mieux que l'habitude? Nous le demandons à M. Réveillé-Parise qui regrettera peut-être, à cette question, d'avoir donné au sien une tournure qui lui enlève ce caractère ; qui mieux que lui cependant pouvait le lui imprimer, s'il en avait eu seulement la prétention? Ici donc, encore, nous péchons par défaut de recommandation médicale.

Voici quelques lignes qui semblent pouvoir servir de résumé à ce chapitre ; elles sont prises de l'ouvrage de M. le docteur Perrochet, de Montmorency : « Il est à remarquer, dit-il, que malgré l'injuste prévention contre la salubrité d'Enghien, suscitée probablement par des intérêts particuliers ou par une malveillance que nous ne qualifierons pas, nous n'y avons jamais vu régner endémiquement ni fièvres, ni rhumatismes, ni scrofules, affections communes aux lieux marécageux ». Nous ne pouvions mieux terminer que par ce témoignage.

CHAPITRE IV.

LES LIEUX ET L'ÉTABLISSEMENT.

D'autres ont dit et d'autres rediront encore les charmes que la nature a déployés dans la vallée de Montmorency, dont Enghien fut appellé le Bouquet. Pour nous qui pensons qu'Enghien est trop connu pour son site et ses plaisirs ; pour nous, qui voudrions qu'au lieu d'Enghien-le-Lac ou d'Enghien-le-Parc, Enghien s'appelât, du nom de son origine et de ses destinées véritables, Enghien-les-Bains ou Enghien-les-Eaux, nous n'irons pas perdre un temps utile à des tableaux pittoresques qui, d'ailleurs, ne sont pas de notre ressort.

Quant à la description des édifices et des constructions nécessaires, confortables et agréables que l'industrie et le génie de la dépense ont fait élever et établir pour l'administration thérapeutique de ces eaux, nous l'avons dit implicitement.

toute la fortune de Péligot et deux millions de dettes, après une exploitation de dix années, parlent assez clair pour faire comprendre que le nécessaire et l'accessoire, l'utile et l'agréable se sont donné rendez-vous dans cet établissement. Passons outre, et parlons, comme médecin, de ce qu'il importe au médecin de savoir et de publier sur les eaux sulfureuses d'Enghien-les-Bains.

CHAPITRE V.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DES EAUX.

Je ne sais si la nature l'a voulu ainsi, mais la plupart des bons remèdes sentent mauvais et l'eau d'Enghien ne fait pas exception à cette règle générale. Son *Odeur* d'œufs couvis ou d'hydrogène sulfuré que l'on perçoit en approchant des sources est assez prononcée. La *saveur* qu'on peut dégager de cette impression olfactive, en comprimant les narines, a quelque chose de fade, d'autres disent d'amer et d'astringent qui ne flatte guère davantage le goût.

Quant à la *couleur* limpide et incolore au sortir de la terre, elle devient bientôt opale à la lumière, et se couvre, au contact de l'air libre, d'une pellicule irisée de soufre, de chaux et de

magnésie, d'autant plus forte que la source est plus riche en principes minéralisateurs.

L'eau d'Enghien, comme on pourrait le croire à l'inscription frontale de l'établissement, n'est pas chaude par sa nature. Sa *température* varie d'une source à l'autre entre 11 et 14 degrés centigrades ; mais elle a cette propriété, parmi les eaux de son espèce, qu'elle peut être chauffée, dans des vases clos, jusqu'assez proche de l'ébullition sans subir la moindre altération dans sa combinaison médicamenteuse. Ce fait important a été constaté par Fourcroy et, depuis, par tous les analystes qui se sont occupés de cette question.

Il en est de même pour sa *conservation* : plusieurs mois de bouteille, lorsqu'elle a été bien scellée et tenue à l'abri de la lumière, ne changent rien à sa composition chimique ni probablement dès lors à ses vertus médicinales. À ce sujet M. Deslauriers, parent et successeur du chimiste Vauquelin, rapporte qu'ayant trouvé dans la cave de sa pharmacie des bouteilles d'eau d'Enghien, qui y étaient depuis 20 ans au moins, il s'assura que cette eau avait conservé tout son principe sul-

fureux; mais, ajoute le pharmacien, les bouteilles étaient très bien bouchées et goudronnées, et elles étaient restées dans un endroit frais et privé de lumière.

La *pesanteur* spécifique de l'eau d'Enghien excède de peu celle de l'eau ordinaire à la même température. Celle-ci pesant mille, l'eau minérale d'Enghien pèse 1007. J'ai ouï dire qu'elle ne se gèle pas aux hivers les plus rigoureux; si cela est, ce serait la preuve d'une grande quantité de calorique propre ou latent.

Quant à la température, nous devons ajouter, pour dissiper les préjugés auxquels bien des médecins eux-mêmes ont participé, en faveur des eaux thermales, que les recherches de M. Longchamp ont démontré sans conteste que l'eau d'Enghien chauffée, par des fourneaux ou artificiellement, pour les bains et les douches, ne diffère en rien, sous ce rapport, des eaux minérales qui sourdent naturellement chaudes. Selon M. Longchamp, le calorique de l'intérieur de la terre et celui que nous produisons dans nos foyers ne sont pas différents et ne peuvent pas donner aux corps des chaleurs physiquement différentes.

CHAPITRE VI.

PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Pour dégager complétement notre opinion de médecin des théories chimiques qui ont trop longtemps obscurci le champ de la véritable doctrine médicale, nous dirons qu'en administrant une substance médicamenteuse, nous ne croyons point mettre dans l'organisme une substance qui y faisait matériellement défaut. En parlant d'eau minérale, nous croyons aux principes minéralisateurs qu'elle contient comme matière nécessaire ou propre à provoquer l'action médicatrice de la Force Vitale qui régit l'organisme. Nous avons trouvé dans une brochure tout récemment publiée sur les eaux qui nous occupent la phrase suivante : *Bien que l'emploi du fer dans la chlorose soit des plus rationnels, tant s'en faut que l'économie accepte*

toujours l'élément qui lui manque. Cette phrase juge la brochure et la doctrine de son auteur.

Nous croyons aux eaux minérales, parce qu'elles offrent des combinaisons auxquelles la nature doit avoir mis les proportions harmoniques que les formules humaines ne rencontrent pas toujours avec la meilleure volonté et la plus longue expérience. Or, dans un médicament composé, la combinaison est l'essentiel, et, dans une combinaison, un atôme échappé à l'analyse peut être d'un grand poids pour l'effet thérapeutique à produire. Au reste, c'est répéter en d'autres termes que les eaux minérales artificielles ne vaudront jamais les eaux minérales naturelles. M. Fremy le chimiste a trouvé dans les eaux d'Enghien un peu de fer; M. Chatin le chimiste y trouvera un peu d'iode. Eh bien! qui peut dire ce que peuvent valoir ces deux atômes de fer et d'iode dans la combinaison médicinale des eaux d'Enghien?

Mais nous croyons surtout aux eaux minérales parce qu'elles guérissent, c'est-à-dire parce que l'observation témoigne et constate qu'elles ont guéri un tel ordre de maladie ou soulagé de telle

espèce d'affection. Nous croyons aux eaux dites hépatiques ou sulfureuses, parce que le soufre combiné par la nature dans ces eaux doit être l'élément antipsorique par excellence.

Bref, notre doctrine sur les eaux minérales est la doctrine classique elle-même : nous croyons qu'elles ont des propriétés générales spécifiques faites pour provoquer dans l'économie une excitation générale qui a spécialité thérapeutique contre tel ou tel état morbide de l'homme. Il est inutile, selon nous, de diviser ou séparer, comme on l'a fait, la propriété générale de la propriété spéciale dans les eaux, c'est la propriété générale qui a son caractère propre en vertu duquel l'eau minérale produit son effet spécial ou local.

Après cet acte de doctrine, le domaine de la chimie n'a plus de danger ni pour nous, ni pour nos malades, ni pour la médecine qui s'y est compromise dans ces derniers temps. Passons aux résultats de l'analyse chimique touchant les eaux sulfureuses que nous étudions.

Certes, si les analyses suffisaient seules à la

recommandation d'une eau minérale, Enghien-les-Bains serait un établissement des mieux recommandés : depuis celles de Maquer et de Deyeux faites aussitôt après la *découverte* du Père Cotte, et peut-être à sa sollicitation, jusqu'à celle de M. Ossian Henry, qui fait aujourd'hui autorité dans la science, nous pourrions bien en compter une douzaine, et des plus célèbres chimistes; mais nous prouverions une fois de plus qu'il n'appartient qu'aux médecins de fonder la réputation des eaux minérales.

Voici, pour abréger, selon le cadre que nous avons adopté, les résultats numériques de la dernière des analyses de M. Henry.

C'est le dernier mot de la science, en attendant, comme nous l'avons dit, que M. Frémy se soit assuré de nouveau que l'eau d'Enghien contient du fer et que M. Chatin y ait découvert de l'iode, deux faits, selon nous, qui peuvent avoir leur importance.

CHAPITRE VII.

ANALYSE DE M. O. HENRY.

	DANS 1000 GRAMMES D'EAU DE LA SOURCE COTTE OU DU ROI.		DE LA SOURCE DE LA PECHERIE.
Corps volatils.	Azote	0,017	0,010.
	Acide carbonique	0,248	0,254.
	Acide hydrosulfurique	0,018	0,016.
Corps fixes	Carbonate de chaux	0,330	0,400.
	Idem, de magnésie	0,038	0,030.
	Hydrosulfate de chaux	0,117	0,119.
	Idem, de magnésie	traces.	traces
	Sulfate de chaux	0,450	0,463.
	Idem, de magnésie	0,105	0,073
	Chlorure de sodium	0,050	0,020.
	Idem de magnésie	0,010	
	Silice et alumine	0,040	0,051.

CONCLUSION DE CETTE ANALYSE.

Après cette analyse, nous croyons devoir faire suivre un résumé des conclusions que l'auteur a tirées de son étude opératoire.

« L'eau minérale d'Enghien est un *hydrosulfate calcaire avec traces de magnésie et d'acide hydrosulfurique libre.*

« La proportion qu'elle renferme surpasse de beaucoup, à une exception près, la quantité de ce principe contenu dans toutes les eaux sulfureuses connues de la chaîne des Pyrénées.

« La température peu élevée des eaux d'Enghien n'influe en rien sur ses propriétés bienfaisantes, car on peut, dans des appareils appropriés, la chauffer jusqu'à 60 et 65 degrés sans qu'elle perde aucun de ses principes et subisse la moindre altération.

« Cette température, au contraire, permet de la mettre en bouteille à la sortie de la source. Ce qui contribue à assurer sa longue conservation et sa facile expédition au loin, lorsque les bouteilles sont bien remplies et exactement bouchées.

« Les saisons de l'année n'influent en rien sur les quantités de soufre que contient l'eau d'Enghien, ce qui permet de la puiser avec les mêmes avantages en hiver qu'en été. »

« Enfin, les propriétés éminemment salutaires de l'eau d'Enghien, dans un grand nombre de cas, la rendent très précieuse à la médecine. Sa richesse en soufre est un fait constant, et l'expé-

rience démontre tous les jours ses bons effets. »

Si la médecine avait aussi bien fait de son côté son analyse médicale, c'est-à-dire si l'observation pratique avait suivi et constaté les effets thérapeutiques des eaux d'Enghien dans l'organisme, comme la chimie venait de les suivre et de les constater dans ses vases inertes, en un mot, si le médecin eût fourni sa part comme le chimiste, ce serait là le livre en deux parties que nous cherchons, que nous ne trouvons pas, mais qui manque autant à la renommée d'Enghien-les-Bains qu'à la science et au praticien obligé, par état, de connaître ce qu'il peut recommander.

La partie médicale eût été pluslongue et plus laborieuse que la partie chimique, c'est bien entendu ; mais le médecin aurait eu, pour formuler ses conclusions thérapeutiques, autant d'années que le chimiste avait de jours pour résumer les siennes; d'ailleurs, la longueur de l'œuvre n'en dispense pas : le livre d'Enghien-les-Bains est toujours à faire, et pourtant, il est un moyen d'abréger la besogne sans nuire à sa perfection, mais alors l'individualité et l'amour propre d'auteur

s'évanouissent ; mais pour aller plus vite, il faut savoir faire le sacrifice de quelque chose. Enghien pourrait avoir son livre dans deux ans, et on pourrait y suppléer jusque-là. Nous dirons ailleurs le moyen, il n'est pas de nous.

CHAPITRE VIII.

ANALYSE COMPARATIVE DES DIVERSES EAUX MINÉRALES SULFUREUSES.

Après cette analyse quantitative des éléments minéralisateurs de l'eau d'Enghien-les-Bains, il ne sera peut-être pas inutile, pour ceux qui n'estiment encore, avec quelque raison, les eaux qu'en proportion de la richesse minérale de leurs principes, de retracer un petit tableau synoptique et comparatif représentant la quantité de soufre que contiennent les principales eaux sulfureuses de la France : ce tableau est fait avec les chiffres de MM. Longchamp et O. Henry.

Commençant, comme de droit, par les eaux thermales sulfureuses des Pyrénées, qui sont à base de *Soude*, nous finirons par les eaux sulfureuses froides, qui sont à base de chaux, telle que celles d'Enghien, d'Uriage, de Gréoulz. Le chiffre

représente la quantité relative de soufre trouvé dans 1,000 grammes d'eau de la source la plus riche en principes sulfureux.

Baréges donne une quantité de soufre représentée par 0,020

Luchon	—	0,035
Cauterets	—	0,015
St-Sauveur	—	0,010
Bonnes	—	0,010
Le Vernet	—	0,008
Greoulz	—	0,043
Uriage	—	0,050
Enghien	—	0,045

Ainsi le soufre contenu dans les eaux de Bonnes et de St-Sauveur étant représenté par 1

Celui des eaux de Baréges sera représenté par le double ou 2

Celui des eaux de Luchon par 3 1/2

Celui d'Enghien par 4 1/2

Nous laissons à nos lecteurs le soin de réfléchir sur ces chiffres comparatifs et d'en tirer eux-mêmes la conclusion positive.

CHAPITRE IX.

DIVISION NOMINALE OU CATÉGORIQUE DES EAUX SULFUREUSES.

Si jusqu'à la séduction de la science inclusivement, la concurrence n'a pas tout fait, elle a au moins tiré parti de tout. L'homme instruit en rira ou plus probablement s'en indignera : mais le malade, qui ne s'instruit que sur les mots, s'y trompera ; et c'est là le malheur.

Vous saurez donc ce que l'on fit lorsque la chimie, la balance analytique à la main, eut démontré que telles eaux, comme celles par exemple d'Enghien ou d'Uriage, étaient plus riches du double en principes sulfureux que telles autres, comme celles de Baréges ou de Cauterets, on fit deux catégories d'eaux sulfureuses. Il y en eut de primitives et de secondaires, de profondes et de su-


BISETSKY

perficielles, d'antiques et de récentes; en deux mots il y en eut de NATURELLES et d'ACCIDENTELLES, on n'osa pas dire *artificielles*.

Or, toute valeur thérapeutique et de confiance étant comprise dans le mot *naturelles*, vous devinez celles qui furent accidentelles et celles qui furent naturelles; il fallut pour justifier tout cela démontrer que les montagnes des Pyrénées étaient plus naturelles que la vallée de Montmorency, c'est ce que l'on démontra probablement. Le bon sens fera justice de ce procédé mercantile quand le médecin l'aura signalé. Mais en fait de préjugé ou d'opinion établie, le mal est plus facile à faire qu'à réparer.

Ainsi les établissements des Pyrénées dont les eaux thermales ne peuvent pas être expédiées et *arrivent à Paris*, selon le témoignage de M. O. Henry, *complètement dépouillées de leur principe sulfureux;* trouvèrent une compensation dans le titre de *naturelles* qu'on eut l'adresse de leur faire sur les textes certainement bien innocents de la géologie.

Le même M. Ossian Henry, avec cette précau-

tion qui est le signe de la plus parfaite indépendance, est revenu sur ces catégories, non pas pour les détruire, mais pour leur ôter l'expression dont l'industrie peut abuser, et leur laisser pourtant ce qu'elles ont de vrai. Pour lui donc, les eaux minérales sulfureuses forment réellement deux classes distinctes : dans l'une se rangent celles des Pyrénées qu'on peut appeler *eaux sulfureuses à base de potasse et de soude*; dans l'autre celles d'Enghien, d'Uriage, de Gréoulz qu'on appelle *Eaux sulfureuses à base de chaux*, et la concurrence n'a plus de raison d'être.

En effet, que Baréges fasse valoir son *hydrosulfate de soude*, qu'Enghien recommande son *hydrosulfat ecalcaire magnésien*, une fois bien déterminées les affections qui requièrent l'un ou l'autre de ces deux éléments minéralisateurs, une fois bien déterminées *à posteriori* les variétés morbides ou pathologiques qui guérissent dans l'un et l'autre établissement, il est probable que les deux catégories d'eaux sulfureuses auront leurs livres et leurs malades. Ce qu'il fallait éviter, c'est que la science fournît à l'une des deux un prétexte pour se croire préférable à l'autre ;

M. O. Henry l'a trouvé. C'est déjà un service rendu à la justice que d'empêcher de mal faire.

Nous ne parlerons pas de la *Barégine* qu'un praticien d'autant d'esprit que d'expérience appelait la *mousse* des eaux de Baréges; mais tout cela prouve, avec les classifications catégoriques, un zèle que l'établissement d'Enghien n'a pas su exciter jusqu'à ce jour. Je ne sais s'il l'apprendra à cette école d'émulation à tout prix; j'en doute et ne le souhaite pas.

CHAPITRE X.

PROPRIÉTÉS THÉRAPEUTIQUES DES EAUX D'ENGHIEN.

La Médecine déduit les vertus médicinales d'une eau minérale de toutes les sciences qui l'environnent et la servent : de la Physique qui lui en revèle les qualités sensibles ; de la Chimie qui lui en dénonce les principes minéralisateurs avec leurs quantités respectives ; de la Pharmacologie qui lui enseigne les propriétés élémentaires de chacun de ses principes ; de la Physiologie enfin qui lui en montre les effets sur l'ensemble et les parties de l'économie vivante à l'état sain, etc. Mais la Médecine regarde toutes ses données positives comme des notions vaines, tant que l'expérience et l'observation n'ont pas justifié de concert, sur l'organisme affecté ou malade, les propriétés diverses, attribuées par les sciences accessoires à l'eau minérale en question.

Ainsi le Critérium de la Médecine ou le jugement auquel elle défère les témoignages de tou-

tes ces notions préliminaires, c'est la thérapeutique; et la thérapeutique véritable est le produit de l'observation et de l'expérience du médecin. L'observation dit les cas isolés, son objet n'étant que l'étude au jour le jour des effets curatifs et des guérisons réalisées. L'expérience associe les cas analogues, fait ses faisceaux et sa classification, son objet étant de faire la somme des guérisons obtenues durant des années sur tel genre d'affection, sur telle espèce de maladie. L'observation dicte et l'expérience tient mémoire; l'observation achève son œuvre tous les jours, l'expérience continue sans cesse la sienne. Heureusement pour le médecin qui en désespérerait, l'esprit humain est fait de telle manière qu'après un certain nombre de guérisons de maladies analogues, semblables ou identiques, sa conviction se forme et l'affirmation lui échappe avec tous les caractères de légitimité que la méthode la plus sévère puisse raisonnablement exiger.

Ainsi les eaux minérales les mieux étudiées et les mieux connues médicalement parlant sont celles dont l'expérience, sur le témoignage de l'observation, a le mieux classé par sommes ou faisceaux,

les affections et les maladies qu'elles ont guéries depuis leur découverte. D'où le premier livre pour un établissement de ce genre serait le registre où le médecin pût voir d'un coup-d'œil comme dans un compte courant, réglé tous les ans, le bénéfice que ses eaux ont produit sur les six ou sept catégories de malades qui sont de leur ressort ; mais Enghien, qui existe depuis plus de cinquante ans, ne fait que de commencer son registre d'expériences. Il nous faut donc chercher ailleurs les moyens de suppléer à cette source de renseignements nécessaires à l'instruction du médecin.

Les observations isolées ne manquent pas, certes, depuis celle que nous trouvons dans le *Journal de Paris* en 1787, depuis celle que nous a donnée le Dr Delaporte sur la guérison du général Hyde-Parc, en 1788, depuis celle enfin que nous a laissée Alibert sur la guérison du roi Louis XVIII, après 1815, jusqu'à celle que M. Orfila, parlant de lui-même, raconte à qui veut l'entendre, il y aurait de quoi construire la plus belle table d'expériences qu'on puisse demander ; mais il faudrait la construire, cette table, et nous n'en avons pour notre notice ni le temps ni l'espace. De là, la nécessité

de recourir à l'expérience du médecin que sa haute intelligence et sa position officielle pendant un certain nombre d'années ont mis à même d'en parler avec toute la compétence requise ; nous avons nommé M. Rayer.

Les pages qui vont suivre, vu l'autorité du savant qui les a écrites, et la précision scientifique qui en fait le cachet, doivent être méditées par les médecins qui se plaindraient comme nous du défaut de documents touchant les eaux sulfureuses d'Enghien ; c'est court et rapide, mais c'est concis comme des aphorismes. La quantité, selon nous, se rachète aisément par la qualité, et la surface par la profondeur. Je m'étonne enfin que l'établissement d'Enghien-les-Bains ne se soit pas emparé de ce travail pour le publier et en faire son unique recommandation ; car c'est, avec dix pages que nous choisirions dans le petit volume de M. Réveillé-Parise, le seul monument médical, dans toute la valeur du mot, que possèdent les eaux minérales d'Enghien. Nous allons en faire un chapitre, afin de ne rien mêler du nôtre à ces savantes propositions.

CHAPITRE XI.

NOTES DE M. RAYER, INSPECTEUR DES EAUX MINÉRALES D'ENGHIEN-LES-BAINS SUR CES MÊMES EAUX.

(Adressées à M. Reveillé Parise.)

Maladies des voies urinaires.—I. « J'ai constaté que l'eau sulfureuse d'Enghien, prise en boisson dans les *catarrhes de vessie*, indépendants de corps étrangers, d'engorgements considérables de la prostate, et de rétrécissements de l'urètre, avait une efficacité réelle ; et c'est probablement à de semblables cas qu'il faut rapporter la plupart des guérisons observées à d'autres sources sulfureuses, par d'autres médecins. J'ajoute que, par l'usage des eaux d'Enghien, on rend quelquefois plus durables les guérisons de catarrhes de la vessie compliqués de rétention d'urine, obtenues soit par la dilatation, soit par la cautérisation, soit par la scarification de l'urètre.

II. « Presque toujours aussi on obtient des eaux d'Enghien, administrées en bains, en douches et en boisson, des effets salutaires dans le

traitement de certains catarrhes de la vessie (avec rétention incomplète de l'urine et affaiblissement des membres inférieurs), qu'on observe, soit chez des individus atteints de rhumatismes chroniques, soit chez d'autres individus affectés de pertes séminales ou d'une maladie de la moelle épinière.

III. MALADIE DE LA PEAU. — « Mes observations sur les eaux d'Enghien confirment encore en grande partie ce qu'on a dit de l'efficacité dans les maladies chroniques qui se *manifestent à la peau*; maladies généralement connues en France sous le nom de *dartres*. Indépendamment de leur effet salutaire sur la constitution, les eaux sulfureuses, et celles d'Enghien en particulier, ont sur la peau une action qu'il convient quelquefois de rendre plus active en prolongeant la durée du bain, et qu'il est bon, dans d'autres cas, d'affaiblir soit en diminuant la durée de l'immersion du corps dans l'eau, soit en ajoutant à l'eau minérale de la gélatine ou une certaine quantité d'eau ordinaire.

IV. « Dans d'autres circonstances, et surtout lorsque les éruptions dartreuses étaient survenues après un long dérangement des fonctions digestives, en administrant les bains et les douches

d'eau minérale d'Enghien pure, à une température élevée, on a imprimé un caractère d'acuité à ces éruptions, et parfois augmenté leur intensité; puis on a vu la santé générale s'améliorer, les éruptions se flétrir et devenir de plus en plus rares.

V. « Plusieurs fois, à la vérité, j'ai vu les malades revenir l'année suivante, dans l'espoir d'un nouveau soulagement, le mal s'étant reproduit après quelques mois d'une guérison apparente. Au reste, ces déplorables récidives, je les ai observées sur d'autres malades après des cures faites à Louesche, à Cauterets, à Barèges, à toutes les sources renommées pour leur efficacité contre les affections dartreuses.

VI. MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES. — « L'eau d'Enghien peut être prise en boisson, avec succès, dans plusieurs maladies des *organes de la respiration*, et surtout dans certaines bronchites qui, après avoir débuté par un coryza, sont bientôt accompagnées d'un emphysème pulmonaire; inflammations particulières des voies aériennes qu'on voit quelquefois alterner avec des dartres à la marge de l'anus, aux oreilles et

sur d'autres parties du corps. Dans ce cas, il convient presque toujours de porter graduellement la dose de l'eau d'Enghien à quatre ou cinq verres par jour. Le soulagement qu'elle amène ne peut être attribué à l'effet laxatif qu'elle produit quelquefois ; car j'ai vu la dyspnée, compagne de cet emphysème, cesser sans que l'effet purgatif eût lieu. Et, ce qui est plus remarquable, des malades qui depuis plusieurs années éprouvaient habituellement de ces accès de dyspnée, soit à la fin de l'automne ou pendant l'hiver, n'en ont plus eu ou n'en ont ressenti que de légers, dans le cours de l'année qui a suivi la cure.

VII. « L'eau d'Enghien à la dose d'un ou deux verres par jour, pure ou coupée avec le lait, peut être substituée avec avantage, à Paris, à l'eau de Bonnes dans le traitement de la première période de la phthisie pulmonaire, surtout chez les individus d'une constitution lymphatique ou strumeuse. L'usage de l'eau sulfureuse doit être secondé par une foule de précautions hygiéniques dont les classes aisées de la société peuvent seules s'entourer.

VIII. MALADIES DES VOIES DIGESTIVES.— « Je

ne suis pas encore à même de dire exactement les avantages et les inconvénients des eaux d'Enghien dans le traitement des inflammations chroniques des *voies digestives*. Toutefois j'ai constaté l'efficacité des bains sulfureux d'Enghien dans des cas d'appauvrissement de la constitution, survenu chez des individus nés de parents dartreux, ou qui avaient eu eux-mêmes antérieurement des dartres; qui digéraient mal depuis plusieurs mois ou depuis plusieurs années, et qui avaient été traités à diverses époques, pour des gastralgies ou des gastrites chroniques. Dans plusieurs de ces cas, le rétablissement des fonctions digestives n'a été que passager; mais dans presque tous l'état général s'est amélioré, et on a remarqué une diminution de la maigreur et un accroissement des forces musculaires.

IX. — INFLAMMATION DE LA GORGE. « Vous savez, mon cher confrère, que les jeunes filles et les jeunes garçons d'une constitution molle sont souvent atteints d'inflammations aiguës ou chroniques des *amygdales*, à la suite desquelles les glandes restent engorgées et quelquefois à un tel degré, que les chirurgiens en pratiquent la résec-

tion pour remédier à la gêne qu'elles apportent à la déglutition et parfois à l'audition et à l'articulation des sons. Plusieurs fois j'ai vu, après une cure d'eau sulfureuse d'Enghien (dans laquelle l'eau était employée en gargarisme, en boisson et en bains), ces engorgements des amygdales disparaître complétement et les inflammations de ces glandes être beaucoup plus rares et même ne plus se reproduire.

X. MALADIES LYMPHATIQUES ET SCROFULEUSES.

« Les bains de mer et les eaux sulfureuses sont de puissans modificateurs des constitutions *scrofuleuses*. J'ai vu des malades atteints d'engorgements, d'ulcères fistuleux des ganglions lymphatiques sous-maxillaires ou d'ulcères atoniques des membres, prendre avec le plus grand succès les bains de mer, après une cure faite à Enghien dans le mois de juin et de juillet; et d'autres, après une cure de bains de mer, venir faire un heureux usage des eaux d'Enghien. Et il m'a paru qu'il y avait, dans un assez grand nombre de cas, plus d'avantage à procéder ainsi qu'à faire pendant toute la belle saison soit une cure uniquement sulfureuse, soit uniquement une cure de bains de

mer; à cette occasion je vous soumettrai une remarque sur un passage de Bordeu. « Je ne sais « par quelle fatalité, dit-il, je n'ai vu que rarement des tumeurs et des glandes que nos eaux « (les eaux de Barèges) aient parfaitement et « complétement fondues et résoutes. »

XI. « Cette fatalité, on l'observe non seulement à Barèges, mais à Enghien, mais à Uriage, mais aux bains de mer, partout enfin où l'on a à traiter de semblables engorgements. Lorsqu'ils sont anciens ou considérables, ils ne disparaissent complétement qu'après des mois et quelquefois des années de traitement. Tout ce qu'on peut espérer d'une cure sulfureuse, c'est de préparer la résolution de ces engorgements et de la voir lentement s'opérer à la suite de changements heureux apportés à la constitution par l'action des eaux minérales. Ce résultat, je l'ai plusieurs fois obtenu de l'emploi des eaux d'Enghien, et je ne doute pas qu'on ne l'ait obtenu à beaucoup d'autres sources sulfureuses. J'ajouterai que j'ai vu, à Enghien, les douches sulfureuses en arrosoir et à légère percussion, dirigées sur les parties supérieures et latérales du col, ou sous

les aisselles, hâter d'une manière remarquable la résolution de certains engorgements strumeux.

XII « Enfin l'eau d'Enghien, employée comme collyre, peut quelquefois remplacer avec avantage les pommades de précipité rouge dont on fait généralement usage dans les inflammations chroniques ou strumeuses du bord libre des paupières. »

CHAPITRE XI.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS THÉRAPEUTIQUES DE M. RÉVEILLÉ-PARISE.

Une saison, ou trois mois de séjour aux eaux d'Enghien-les-Bains, c'est-à-dire au milieu des malades de toutes les conditions et des maladies les plus variées, entouré de confrères qui lui communiquaient leurs observations et en appelaient à son expérience ne durent pas être sans résultat scientifique pour M. Réveillé-Parise. D'ailleurs il est des intelligences qu'un coup d'œil édifie et pour lesquelles l'expérience se forme avec peu d'observations : ce sont celles qui participent de ce génie médical qui semble deviner parce qu'il raisonne, induit ou déduit avec la rapidité de l'éclair; l'épreuve montre plus tard aux esprits paresseux que les affirmations que ces intelligences ont prononcées sont des conclusions logiques dans toute la légitimité du mot.

En disant dans le chapitre précédent qu'il y avait dans le charmant ouvrage de M. Réveillé Parise, dix pages de l'auteur qui, jointes à celles dejà transcrites de M. Rayer, forment tout l'apanage classique de la médecine sur les eaux d'Enghien, nous nous sommes implicitement engagé à publier ces dix pages, afin que notre Notice, si elle n'est plus rien, soit au moins l'écho de ces deux médecins aussi respectés dans la pratique que dans la science.

Résumons brièvement les propositions médicales de notre auteur.

« Les maladies plus spécialement combattues par les eaux d'Enghien sont assez nombreuses pour justifier leur réputation ; nous n'en présenterons ici qu'un exposé très rapide.

1. « Ainsi ces eaux ont une efficacité incontestable dans les affections du système lymphatique, par conséquent dans les *Scrofules*, les *engorgemens glanduleux*, notamment chez les sujets pâles, bouffis, étiolés. L'eau d'Enghien est le *fondant* par excellence, lorsque son action est corroborée par l'hygiène et un régime approprié.

2. « La *Leucorrhée*, ou les *flueurs blanches*,

les écoulements par atonie des organes, les affections chroniques du vagin et du col de la matrice sont heureusement influencées par l'usage de ces eaux, soit qu'elles agissent sur la partie, soit que, fortifiant l'estomac, l'effet local résulte d'une modification générale de l'économie.

3. « La *Chlorose*, les pâles couleurs contre lesquelles on ne peut pas toujours prescrire les préparations de fer, sont ordinairement influencées en bien par l'usage des eaux d'Enghien.

4. « *L'Aménorrhée*, les suppressions de règles, lorsqu'elles sont le symptôme d'un état atonique local, ou d'un défaut d'énergie générale avec disposition chlorotique, ne résistent pas à l'usage de ces eaux.

5. « La *Gastralgie*, que cette névrose soit indépendante ou qu'elle se lie à des *écoulements utérins*, se ressent promptement de l'action salutaire de ces eaux.

6. « Les *Maladies de la peau* sous une infinité de formes cèdent à l'efficacité *spéciale* des eaux sulfureuses d'Enghien. C'est dans cette classe d'affections variées qu'elle exercent leur action thérapeutique la plus spécifique et la plus évi-

dente. Il est bien entendu que leur administration suppose la connaissance de la maladie dans son espèce, son origine, sa durée, sa période actuelle, son étiologie en un mot.

7. « Les *rétrocessions exanthémateuses*, les dartres rentrées sont également combattues avec avantage par l'emploi de ces eaux.

8. « Les *Ulcères chroniques* de nature atonique ou scrofuleuse, la *Carie*, les *plaies scrofuleuses*, se guérissent ou s'améliorent constamment par l'usage persévérant de ces eaux qui ont la propriété d'activer la vitalité des tissus et de hâter par le fait la cicatrisation. Le Dr Bourdon cite à ce sujet, l'heureux emploi qu'en fit Louis XVIII pour l'affection qui rendit si pénibles les dernières années de sa royale vieillesse.

9. « La *Goutte* et les *Gonflements articulaires*, pourvu que la maladie soit à l'état chronique, que les douleurs ne soient pas très vives et qu'il n'y ait aucune disposition aux congestions viscérales, se ressentent aussi dans la plupart des cas de l'action thérapeutique des eaux d'Enghien; mais le régime hygiénique et la sobriété doivent concourir à ce résultat; sans ce concours il serait

plus qu'empirique de prétendre que des eaux quelconques puissent réaliser une véritable modification thérapeutique sur de telles affections.

10. « Les *Rhumatismes chroniques*, peuvent aussi être largement classés parmi les maladies qu'il convient de traiter par l'eau minérale d'Enghien. J'en ai vu céder dès les premiers bains et les premières douches; les adultes et les personnes avancées en âge sont celles qui m'ont paru en obtenir de meilleurs effets; et la raison physiologique est facile à trouver.

11. « Enfin l'efficacité des eaux d'Enghien-les-Bains est démontrée dans les *Contractions* musculaires et tendineuses, dans les *Névralgies*, surtout par cause psorique ou dartreuse; dans les *Ophhtalmies* scrofuleuses et catarrhales; dans la mélancolie et *l'Hypocondrie* compliquées d'affection *cutanée*, comme l'a mis hors de doute M. le Dr Falret qui en a obtenu des succès inespérés.

12. « Il est inutile de dire que, selon les cas morbides et les organes affectés, l'administration des eaux d'Enghien varie dans la dose intérieure et dans les divers moyens que la médecine peut indiquer pour l'extérieur. Ainsi depuis les affusions

et lotions, jusqu'à la douche de 70 pieds de haut en passant par les bains mitigés à tous les degrés de force minérale et de température, Enghien offre toutes les ressources que l'industrie peut mettre à la disposition de la science.

Nous ferons plus loin un chapitre abrégé de ces divers modes d'administration locale et générale.»

Disons auparavant quelques mots de l'action médicamenteuse de ces eaux sur les affections de l'appareil respiratoire.

CHAPITRE XIII.

EFFETS SPÉCIAUX DE L'EAU D'ENGHIEN SUR LES MALADIES DE LA POITRINE.

En rappelant ici que l'ouvrage de M. Réveillé-Parise remonte à l'année 1841 notre intention est de le justifier du reproche qu'on pourrait lui adresser de n'avoir signalé dans son cadre nosologique les affections des voies respiratoires que par une simple mention.

Il y a dix ans en en effet toute altération de l'appareil pulmonaire, quelque locale et restreinte qu'elle fût, si elle était passée à l'état chronique, participait plus ou moins de la phthisie et du pronostic fatal de cette cruelle maladie; ainsi le voulait le système de l'incurabilité. Il y avait donc une certaine hardiesse à porter les bronchites, les laryngites etc., dans le tableau des affections qui relevaient d'Enghien-les Bains.

M. Réveillé-Parise eut ce courage; mais il n'insista pas, il se contenta de nommer la *laryngite chronique*, et il passa outre. M. Rayer avait été plus avant en nommant la première phase de la *phthisie*, mais il n'insista pas davantage.

Les temps sont bien changés, grâce aux observations que les praticiens les plus recommandables sous tous les rapports ont faites des eaux d'Enghien dans le traitement des maladies des organes pulmonaires. Ce sont aujourd'hui, après les affections cutanées celles sur lesquelles, dit-on, cette eau minérale a l'action la plus évidente et la moins variable, et Enghien compte aujourd'hui dans le registre officiel de ses clients, une proportion notable de malades qui viennent chercher un remède efficace contre cette variété de lésions qui s'attaquent à la muqueuse, depuis les amygdales jusqu'aux rameaux bronchiques les plus déliés, en passant par les organes de la voix.

Ce ne sont pas les eaux d'Enghien qui ont changé de propriétés ou qui en ont pris de nouvelles, c'est la médecine, c'est le médecin qui leur a reconnu celle-là, et qui les a recommandées dans cette intention, tant il est vrai que la valeur pratique

des eaux minérales, et la renommée des établissements de ce genre dépendent de la médecine et des médecins.

Nous publierons à la fin de la saison les observations des cas remarquables que M. Meslier de l'Académie a bien voulu nous communiquer; nous y joindrons l'observation des cas qui sont déjà passés sous nos yeux, et l'on verra peut-être que les eaux sulfureuses à *base calcaire*, ont un pouvoir sur les poitrines faibles, affaiblies ou fatiguées des chanteurs, des orateurs, etc., que s'attribuent trop exclusivement les eaux à *base de soude* qu'il faut aller chercher à grands frais au milieu des Pyrénées.

Nous avons relevé ailleurs ce que le livre de M. P. Bouland pouvait laisser à désirer comme œuvre du médecin-inspecteur de l'établissement qui nous occupe ; mais nous devons ici lui rendre le témoignage d'avoir dignement rempli sa mission touchant les effets thérapeutiques que les eaux d'Enghien ont sur les voies respiratoires plus ou moins altérées.

S'appuyant sur l'idée féconde du Dr Gaillard, de Poitiers, qui reconnaît une *diathèse psorique*

qui, lorsqu'elle ne se manifeste pas à la peau par quelque dartre ou altération herpétique s'attaque aux muqueuses internes, de la poitrine, des intestins ou de la matrice, et y produit des désordres qui, étiologiquement dès lors, sont du ressort thérapeutique des eaux sulfureuses ; partant de cette opinion, dis-je, M. Bouland a consigné dans son livre 15 observations d'affections appartenant aux organes de la respiration que nous voudrions reproduire en partie et dont nous ne pouvons que copier les titres sommaires.

1re Obs. Mme la marquise de V... : Pharyngite granuleuse: la voix est sourde et voilée ; la malade a subi des cautérisations au nitrate d'argent qui n'ont produit qu'une amélioration passagère. L'usage de l'eau d'Enghien fait sortir une dartre squammeuse à la région thyroïdienne, et le mieux est maintenu.

2e Obs. M. M.., notaire, envoyé à Enghien par MM. Meslier et Louis : Angine folliculeuse avec des symptômes qui peuvent faire craindre une phthisie. Des applications dérivatives, l'eau d'Enghien, le silence et le régime amènent la guérison complète à la deuxième saison.

3e Obs. Une jeune cantatrice, envoyée à Enghien par M. Nacquart : Pharyngite granuleuse: potions locales et trois verres d'eau d'Enghien par jour. Rétablissement à la fin de la saison.

4e Obs. M. X..., envoyée par M. Nacquart: Pharyngite granuleuse datant de trois ans.—Sentiment de chaleur locale et une grande fatigue en parlant. Lotions et boisson d'eau d'Enghien. Mieux progressif. Guérison à la 3e saison. — Le docteur Daremberg, que de grandes fatigues de cabinet avaient réduit à des symptômes encore plus graves, doit sa guérison aux douches d'eau d'Enghien-les-Bains.

5e Obs. Mme D..., envoyée par le professeur Blandin, se destine au théâtre lyrique. Ses études opiniâtres ont fait perdre à l'organe sa flexibilité musculaire et sa délicatesse. Les cautérisations sont sans effet durable. Douches fraîches et bains à 33°;amélioration sensible de tous les symptômes.

6e Obs. M. A.. de L.., envoyé à Enghien par M. le Dr Collin: Laryngite aiguë, apyrétique; aphonie, accès de suffocation. Toux incessante.

Expectoration mucoso-sanguinolente. Deux verres d'eau sulfureuse matin et soir; bains; très soulagé dès la 1re saison. Guérison soutenue dès la deuxième.

7e Obs. M. M..., avoué, envoyé par M. le Dr Le Fèvre : Laryngite profonde. Santé altérée par des maladies antérieures de caractère scrofuleux. — Suffocations par accès. Eau d'Enghien à dose graduée; rétablissement dès la 1re saison. Après trois saisons, la cure est complète.

8e Obs. Mme P..., âgé de 57 ans, envoyée par M. Meslier: catarrhe chronique des bronches. Dès la 1re saison, rétablissement; elle y revient tous les ans pour réparer les désordes de l'hiver.

9e Obs. Mlle S.., 18 ans, envoyée par M. Patissier, qui en a rédigé l'observation et par MM. Recamier et Louis : engorgement du lobe supérieur du poumon gauche. Menstruation défectueuse, plusieurs symptômes de la phthisie. — Eau d'Enghien coupée de lait, bains mitigés, bains sulfureux; rétablissement à la fin de la saison.

—

10e Obs. (Communiquée à l'auteur par M. Meslier). M. X., employé supérieur : catarrhe chronique de la poitrine. Extinction complète de la voix. Il arrive à Enghien, écrivant sur une ardoise pour se faire servir. Dès la 1re saison, mieux-être sensible. La voix est rétablie. Il y est revenu trois saisons de suite. — La cure s'est confirmée.

Inutile de dire que le régime et l'hygiène sous-entendus ont été appropriés à l'état du malade et aux conditions du mal.

CHAPITRE XIV.

OBSERVATIONS COMMUNIQUÉES PAR M. LE DOCTEUR MARTIN, DE DEUIL.

Par sa pratique de vingt années consécutives et son mérite personnel comme médecin, M. Martin, de Deuil, est digne de la plus haute confiance.

1re. Mme Ch. de Paris. Tempérament très lymphatique : engorgement du corps et du col de la matrice avec prolapsus et leucorrhée abondante remontant à une couche assez éloignée ; elle porte un pessaire depuis longtemps : deux saisons à Enghien-les-Bains l'ont remise parfaitement de tous ces accidents.

2e. Mme la marquise d'E.., envoyée par M. Jobert (de Lambale) : inflammation chronique de la matrice, avec augmentation de volume, pesanteur, abaissement et ulcérations du col. Asthénie nerveuse des deux sciatiques qui ne lui permettent plus de marcher depuis longtemps. Deux saisons à Enghien-les-Bains; eau sulfureuse mise en usage

selon tous les modes d'administration appropriés jusqu'à l'injection et la douche ascendante. Amélioration remarquable ; Mme d'E... marche assez aisément.

3e. Mme X.., 50 ans. Ancienne maladie syphilitique : taches cuivrées sur tout le corps, et éruption de même nature aux parties génitales ; ulcérations vaginales avec écoulement de sérosité sanguinolente. Grande amélioration après deux saisons, réduction de tous les symptômes à la 3e, excepté l'induration du corps de la matrice.

AFFECTIONS NERVEUSES ET GASTRALGIQUES.

4e. Mme de M. Gastralgie ancienne, douleurs précordiales, vomissements spasmodiques, œdème des extrémités, amaigrissement considérable et faiblesse telle que la malade ne peut pas se promener, souffrance continue. Eau d'Enghien en boisson, à dose progressivement croissante jusqu'à trois verres par jour, bains généraux,

douches locales. Tous les accidents ont baissé dès la première saison et cédé après la seconde.

5°. Don Gonzalve, aumônier de la reine d'Espagne, 40 ans : névrose du grand sympathique ; engorgement du foie, gastralgie intense, réduction sensible de tous les symptômes après une saison à Enghien-les-Bains ; des nouvelles ultérieures nous ont appris qu'il est complétement remis.

AFFECTIONS ARTICULAIRES ; TUMEURS BLANCHES.

6e. Mme de B. Tumeur blanche au genou, d'origine postpuérale et laiteuse ; éminemment lymphatique, incapable de locomotion propre, maladie très avancée. L'eau minérale en boisson, bains douches locales. Mme de B. est partie à la fin de la deuxième saison en laissant les béquilles.

7e. M. de S. V. Ulcérations atoniques à l'un des genoux. L'affection remonte à plusieurs années, et on peut soupçonner une origine syphilitique. Après deux saisons de séjour à Enghien et

sans aucun autre remède que l'eau sulfureuse selon ses diverses applications et un régime convenablement prescrit, le malade se retira guéri.

AFFECTIONS DE LA PEAU.

Quant aux maladies de la peau sous toutes les formes qu'elles puissent revêtir, on sait la spécialité thérapeutique dont jouissent les eaux sulfureuses d'Enghien-les-Bains à leur égard. Notre devoir, dans cette Notice préliminaire d'un travail plus étendu, étant de signaler les propriétés nouvelles que l'on a découvertes à cette eau minérale, nous avons dû commencer par les affections catarrhales des voies pulmonaires et des organes de la respiration et de la voix ; comme étant celles que la science et l'observation viennent de constater plus récemment.

Les eaux d'Enghien sont riches en observations remarquables ; il est rare qu'on rencontre un de ces praticiens qui honorent notre art et font la gloire de la médecine qui, pour sa part, n'en ait

plusieurs à vous raconter ; mais elles sont toutes à l'état verbal ou inédit. Le médecin qui les recueillerait et les réunirait en un corps de volume rendrait un grand service à la médecine, à l'humanité, et à l'établissement d'Enghien-les-Bains, et cette moisson pourrait avoir son intérêt pour lui même, puisqu'étant à peu près seul, il n'aurait à en partager les fruits avec personne. En un mot, Enghien-les-Bains offre une carrière honorable au médecin intelligent qui voudra lui vouer son zèle et son travail, nous ne saurions assez le répéter.

CHAPITRE XV.

ADMINISTRATION OU USAGES DES EAUX SULFUREUSES D'ENGHIEN-LES-BAINS.

Il ne faut jamais oublier que les eaux minérales sont des médicaments, et qu'à ce titre, on ne peut établir, comme règle générale de leur administration, que des limites vagues qui approchent plus des extrêmes que de la quantité convenable réclamés par les affections qui sont de leur ressort; il faut, en d'autres termes, que le médecin voie le malade et pèse la maladie avec toutes les circonstances qui la peuvent modifier pour déterminer la dose et les modifications de l'eau qu'il veut administrer. Mille indications pathologiques, qu'on ne peut préciser d'avance, puisqu'elles sont déduites des éléments mêmes du diagnostic, influencent l'ordonnance du praticien. Il nous faut, cependant, puisque c'est l'usage, dire quelque

chose de la manière dont s'administrent, en général, les eaux sulfureuses d'Enghien-les-Bains à l'intérieur et à l'extérieur.

L'expérience a fait justice de l'opinion du célèbre Bordeu, selon laquelle les eaux de Bonnes peuvent être administrées à la dose ordinaire de deux ou trois livres dans les vingt-quatre heures. Les eaux sulfureuses ne sont pas supportées à cette quantité ; mais si on fait attention que celles d'Enghien ont quatre fois la richesse minérale de celles de Bonnes, nous pourrons conclure, *à fortiori*, que les eaux sulfureuses d'Enghien ne peuvent point être employées sans danger à cette trop haute dose.

Aujourd'hui, le médecin inspecteur des sources de Bonnes ne prescrit ses eaux aux malades de la poitrine qu'à un quart de verre, un demi-verre, et encore, coupées de lait ou de décoction de mauve. C'est trop de prudence, sans doute ; car, à ce compte, à quelle dose pourrions-nous donner l'eau d'Enghien, dont nos buveurs pneumoniques prennent, sans inconvénient, un verre matin et soir ? Il faut être raisonnable avant tout.

EAU D'ENGHIEN EN BOISSON.

L'eau d'Enghien se prend donc en boisson depuis un verre jusqu'à 4 et 5 verres par jour. Coupée avec le lait de vache ou d'ânesse, avec les infusions amères, aromatiques, toniques, antiseptiques, etc., selon l'opportunité. Nous sommes étonnés qu'aucun des médecins qui ont connaissance de ces eaux n'ait eu égard à la température : on permet d'en corriger l'odeur et la saveur par des mélanges ; on exalte les eaux des Pyrénées parce qu'elles sont thermales ou chaudes, et nul ne semble s'être rappelé que l'eau d'Enghien prend toutes les températures, sans rien perdre de ses éléments chimiques ni de ses vertus thérapeutiques. Pourquoi donc ne pas administrer en boisson cette eau tiède ou chaude ? car je suis persuadé qu'il y a des médecins qui envoient leurs malades boire les eaux des Pyrénées, sous prétexte que celles d'Enghien sont froides. Cette

simple observation de notre part n'a pas d'autre objet que de leur rappeler que les eaux sulfurées calcaires d'Enghien-les-Bains sont à tous les degrés de température. Est-il des estomacs qui assimilent mieux à douze degrés ? qu'ils boivent à la source ; en est-il, et il en est certainement, qui les digèrent mieux à 18, à 20 et à 30 degrés, qu'ils aillent boire à un robinet dont l'eau n'a eu ni le contact de l'air ni l'impression de la lumière, les deux seuls agents qui l'altèrent. L'eau des bains, chauffés dans des appareils appropriés, est encore naturelle, et peut servir pour la boisson quand il plaira au médecin de le demander.

Voici, d'ailleurs, quelques propositions générales fournies par la pratique de tous les jours.

Il faut boire les eaux d'Enghien à jeun ou à la plus grande distance des repas.

Il faut, selon la tolérance, en augmenter la dose graduellement jusqu'à quatre ou cinq verres.

Il ne faut pas en cesser brusquement l'usage ; mais, quand on veut finir le traitement ou la saison, en diminuer progressivement la quantité.

Pour les affections pneumoniques, ou pour les

catarrhes chroniques des organes de la voix et de la respiration, l'exacerbation des symptômes ne doit pas effrayer ni décourager ; on peut, tout au plus, diminuer la dose de l'eau, mais il faut en continuer sévèrement l'usage. L'expérience a démontré que ces premiers effets de l'eau minérale ne font qu'en prédire les bons résultats thérapeutiques.

De toutes les affections qui cèdent à l'emploi de l'eau sulfureuse d'Enghien, celles de la poitrine demandent qu'on les traite à petite dose ; celles de la peau et du système lymphatique, au contraire demandent les plus hautes doses à l'intérieur comme à l'extérieur, en tenant compte des limites qu'il ne faut jamais dépasser.

EAU D'ENGHIEN EN BAINS.

Qu'est-ce qui peut changer d'un bain à un autre bain ?

1° La température.

2° La force minérale de l'eau, en ce sens qu'on peut la donner naturelle ou mitigée d'eau ordinaire.

3° La durée du bain.

Voilà les trois points qui doivent ocuper la médecine dans l'usage externe des eaux minérales.

A quelle température et à quelle durée du bain les principes minéralisateurs des eaux d'Enghien produisent-ils mieux et plus heureusement leurs effets sur l'organisme malade, dans les quatre ou cinq maladies du ressort de ces eaux ; voilà la question qu'il importerait avant tout de voir résolue. Mais il n'y a pas assez longtemps qu'elle est nettement posée pour que l'observation ait prononcé les réponses qui y congruent.

On s'accorde en général à dire que le bain tempéré de 30 à 35° centigrade, est celui qui convient le mieux pour incorporer les éléments minéraux que recèle l'eau d'Enghien. Le bain chaud à 40° doit produire en effet une trop grande excitation à sa surface pour permettre cette absorption nécessaire ; le bain froid à 20° ou au dessous, en produisant l'effet contraire sur les pores cutanés, ne serait pas mieux employé. Reste à savoir si ces raisons, prises de la physiologie spéculative, sont les mêmes pour les maladies de la peau

pour les rhumatismes, pour les tumeurs blanches, pour les leucorrhées, et enfin pour les rétrocessions exanthématiques, etc. Le praticien, sur les lieux et en présence de son malade, peut seul déterminer ces différences et y pourvoir par des administrations différentes et appropriées.

Il n'est pas rare que le premier effet sensible des bains d'Enghien soit une éruption à la surface du corps que les nosologistes ont nommée *Psydracie thermalie*; elle est toujours de bon augure pour le résultat final du traitement; les malades doivent s'en féliciter comme le médecin. Quand les bains n'arrivent pas à produire cette éruption exanthématique, ils laissent toujours à la peau une sécheresse et une rugosité qui contrastent avec l'effet onctueux et lisse que lui donnent les bains de Barèges. Mais à chacun son lot: les eaux d'Enghien sont un *hydrosulfate calcaire*, les eaux de Barèges sont un *hydrosulfate sodique*, il n'est pas besoin de la *barégine* pour expliquer la différence d'action qu'elles exercent à la surface cutanée. Du reste, M. Réveillé-Parise a écrit à ce propos qu'il suffirait d'une petite quantité de

gélatine pour donner aux eaux d'Enghien l'onctuosité des eaux des Pyrénées. Nous ne sommes point partisan de cette quasi imitation : que les eaux de Barèges produisent leur effet; nous respecterons l'effet différent que produisent les eaux d'Enghien.

La durée du bain ne peut être déterminée que comme tout le reste : nous dirons donc pour fixer des limites qu'il peut durer de dix minutes à une heure ; mais le médecin précisera mieux. Le bain se prend à jeun ou avant le repas.

EAU D'ENGHIEN EN DOUCHES.

Nous n'avons pas plus besoin de définir la Douche que le bain. Tout le monde sait que la douche est une colonne plus ou moins élevée d'eau qu'on dirige sous la forme de jet ou de pluie rapide sur une ou plusieurs parties du corps. La douche offre, par conséquent, une considération nouvelle qui n'a pas d'objet dans le bain, c'est celle de la *percussion*. Par cet élément d'action, la douche fournit à la médecine un moyen d'excitation or-

ganique difficile à remplacer ; ajoutez maintenant à cette action toute mécanique celle des éléments minéraux qui entrent dans la composition naturelle de l'eau, et vous comprendrez toutes les ressources que la douche minéralisée présente à la thérapeutique des affections chroniques en général et des engorgements glanduleux ou articulaires de nature atonique en particulier.

L'établissement d'Enghien-les-Bains semble avoir compris mieux que tous les établissements rivaux, l'importance de ce moyen d'activité circulatoire : sa douche de 70 pieds de haut, est unique, au moins en France ; en outre, depuis le gros jet ou la nappe jusqu'à la pluie la plus fine: et même jusqu'à la vapeur, toutes les formes d'administration graduée sont possibles à Enghien. Inutile de dire que toutes les températures depuis la douche froide qui s'applique si avantageusement aux engorgements de la matrice, du foie et de la rate, jusqu'à la douche chaude qu'on emploie contre le rhumatisme, les tumeurs blanches et les maladies de la peau, sont à la disposition du médecin.

DIVERS MODES D'ADMINISTRATION.

Enfin, entre le Bain et la Douche se trouvent une infinité d'emplois variés qu'on fait encore des eaux sulfureuses à l'établissement d'Enghien; nous nous contenterons d'en signaler quelques-uns par le nom seulement; nous voulons parler des Lotions, des Affusions, des Aspersions, des Fomentations, des Gargarismes, des Injections, etc.

Pour les Injections utérines particulièrement, il est une source dont les eaux plus fortement chargées sont mises à l'épreuve par les hommes de l'art les plus spéciaux de la Faculté de Paris. On publiera certainement les résultats qui seront obtenus de cette application. Ils sont faciles à déduire, ce nous semble, de ceux qu'on retire tous les jours des *douches ascendantes* avec l'eau des sources ordinaires de l'établissement.

CHAPITRE XVI.

DE L'HYGIÈNE ET DU RÉGIME.

Quant à l'hygiène des malades, elle ne peut pas être autrement déterminée que tous les autres points du traitement. On peut dire en général qu'à Enghien-les-Bains, comme partout, il faut s'arranger avec l'hygiène et le régime de telle façon que les Eaux ne trouvent point d'action antagoniste ou contraire dans l'organisme. Les eaux d'Enghien sont très excitantes, il faut donc leur laisser toute liberté d'exciter à leur manière; d'où toute excitation provenant des liqueurs spiritueuses, d'aliments trop substantiels ou d'exercices immodérés, doit être prévue et évitée avec soin. Là se borne la règle générale; or chacun sait ce qui l'excite. Quant aux règles particulières,

le malade les trouvera au jour le jour dans les conseils de son médecin. Nous ne saurions nous départir de cette maxime : *Il n'y a pas de traitement sans médecin.* Or les correspondances n'en tiennent pas toujours lieu, quelles que soient la science et la perspicacité de celui qui donne les conseils et dirige la médication, quelle que soit l'exactitude des relations épistolaires que peut faire un malade éloigné. Enghien-les-Bains aura un jour cet avantage qu'on a signalé comme un inconvénient, d'offrir aux malades un Établissement d'eaux minérales dans le voisinage de la Faculté de Médecine de Paris.

CHAPITRE XVII.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES.

En fait d'eaux minérales, l'exploitation tient de si près aux intérêts de la médecine que nous croyons devoir dire un mot de celle des eaux sulfureuses que nous venons d'étudier.

D'abord, l'établissement d'Enghien-les-Bains en devenant la propriété d'une seule personne, a pris, nous l'avons dit en commençant, l'*unité* que réclame toute bonne exploitation ; en effet, toute véritable administration réclamera toujours l'*Unité de Propriété.* Voilà ce que dit en général la raison prise des choses humaines; mais voilà ce qu'ont dit en particulier les chiffres des deux années qui viennent de s'écouler; et l'on sait si l'industrie à fort à se louer de la prospérité que lui ont donnée ces premières institutions républicaines.

Ainsi, les Sources et les Bains, l'hôtel de l'Établissement dit thermal et l'hôtel des Quatre Pavil-

lons, le Lac et ses Bateaux, les salons de conversation et le salon de lecture, tout cela aboutit par 30 employés de tout grade à deux gérans dévoués qui répondent au Propriétaire de la meilleure administration.

—

Enghien-les-Bains possède cinq sources abondantes dont la minéralisation graduée, depuis la source Cotte ou du Roi jusqu'à celle de la Pêcherie, qu'on n'administre à l'intérieur que sur ordonnance spéciale de médecin, suffit à toutes les indications thérapeutiques et à tous les besoins de la maison. 400 Verres d'eau des diverses sources, 200 Bains à tous degrés de force minérale et température, 60 Douches sous toutes les formes et pour tous les usages, donnent la consommation que font les malades dans une journée pleine de la belle saison.

—

50 appartements ou 150 chambres proprement meublées, sainement exposées, forment la dépendance obligée que l'établissement dut s'adjoindre avant qu'Enghien-les-Bains pût loger comme au-

jourd'hui 2,000 étrangers avec toutes les commodités et le confortable de la vie du Baigneur.

—

Nous, qui ne sommes ni inspecteur ni sous-inspecteur des eaux sulfureuses d'Enghien, nous devons au moins par politesse remercier la Direction actuelle d'avoir eu pour tous les médecins du dehors et particulièrement pour ceux de Paris l'attention gracieuse de leur destiner dans l'établissement un Cabinet de Consultation. Ainsi, grâces aux 20 minutes de chemin de fer qui séparent le village de la Capitale, il est permis aux malades de se croire encore dans une maison de santé de ses faubourgs et d'attendre leur médecin à l'heure convenue la veille.

—

Enfin la direction actuelle, entr'autres attentions pour les Baigneurs, a eu celle de réserver à ceux qui habitent l'établissement ou une de ses dépendances, plusieurs petits privilèges que l'on estimera mieux sur les lieux, tels que l'usage gratuit de l'eau des sources, des bateaux sur le lac, du cabinet de lecture, des salons de conversation,

des soirées et concerts qui s'y donnent, des promenades dans le parc et les jardins, etc. Enghien-les-Bains a appris de bonne heure que la médecine trouve son complément thérapeutique dans les récréations de l'esprit et les plaisirs tranquilles qu'on peut donner à l'organisme ; les médecins et les malades en sauront gré comme nous à la nouvelle administration.

—

Quant à l'aménagement des eaux, leur chauffage, leur distribution dans les appareils de service, etc., il y aurait sans doute des modifications mécaniques et économiques à opérer ; mais pour ce qui regarde spécialement la médecine, nous croyons pouvoir avec l'Académie rendre ce témoignage à l'Établissement d'Enghien que ses eaux, qui n'ont à redouter que le contact de l'air et l'impression de la lumière, y sont chauffées et distribuées avec les conditions qui garantissent l'intégrité de leur combinaison chimique et de leurs propriétés médicinales. La chaleur contractée dans le sein de la terre, et celle que l'on communique par la vapeur des fourneaux ne sont pas différentes ; l'une n'est pas plus naturelle que l'autre.

Tout calorique étant le même calorique, les eaux chauffées n'ont pas moins de vertus que les eaux chaudes, toutes choses égales d'ailleurs. Cette remarque est commune à tous les physiciens, à tous les chimistes, à tous les médecins qui se sont occupés de la thermalisation des eaux minérales.

—

Mais il nous reste à faire une observation de la plus haute importance et qu'à ce titre nous ne saurions trop répéter c'est que les eaux sulfureuses d'Enghien, soi-disant *analogues* des eaux sulfureuses des Pyrénés, ne sont point du tout identiques dans leur composition minérale : l'eau d'Enghien est un *hydrosulfate calcaire*, les eaux des Pyrénées forment un *hydrosulfate sodique*. Or, en Matière Médicale ces deux produits seraient cotés pour des propriétés différentes comme de juste. Il faut donc qu'il en soit ainsi en médecine; l'analogie ne doit pas les faire confondre, mais bien les faire distinguer par le médecin. Si cette distinction eût été faite, il y a dix ans, qui doute que l'observation n'eût déjà aujourd'hui établi la

valeur propre et spécifique des eaux hépatiques d'Enghien et rappelé des témérités de M. Isidore Bourdon qui les classe dans les eaux du second ordre, les eaux des Pyrénées étant du premier ordre, bien entendu. Mais le jugement des savants voués au culte de la Barégine ne résiste pas, en attendant mieux encore, aux chiffres de l'analyse chimique : Bonnes marque 10, Barège, 20, Luchon, 35 et Enghien, 45; et les chiffres nous semblent une protestation assez éloquente en faveur des eaux sulfureuses d'Enghien-les-Bains.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉRALITÉS.

Etablissement d'Enghien-les-Bains et ses destinées. — Les malades qui lui reviennent à cause de sa proximité de Paris. — Son recours à la médecine pour arriver aux médecins et réparer le passé. p. 1

CHAPITRE II.

PRÉCIS HISTORIQUE SUR L'ÉTABLISSEMENT D'ENGHIEN-LES-BAINS.

Première période : Le Père Cotte, curé de Montmorency, découvre en 1765 les eaux sulfureuses dans le *Ruisseau puant*. — Premières analyses : Le Viellard fait construire un bassin en 1783 — Péligot, véritable fondateur de l'établissement actuel. — Louis XVIII prend les eaux d'Enghien ; la Restauration fut une époque de splendeur pour Enghien-les-Bains.

SECONDE PÉRIODE : La Caisse hypothécaire succède à Péligot. — M. Boulland, père directeur de l'établissement. — Le côté scientifique ou médical est encore négligé. — Conséquences. p. 6

CHAPITRE III.

CONSTITUTION MEDICALE DU PAYS D'ENGHIEN.

Témoignage de Fourcroy. — Enghien n'est pas plus *humide* que les bords de la Seine. — Les *fièvres intermittentes* n'y sont point endémiques. Parallèle de Baréges et d'Enghien-les-Bains. Néanmoins les militaires sont toujours envoyés aux Pyrénées. p. 15

CHAPITRE IV.

LES LIEUX ET L'ÉTABLISSEMENT.

CHAPITRE V.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DES EAUX. p. 21

Odeur, Saveur, Couleur, Température, Conservation, Pesanteur spécifique. — Chauffage de l'eau pour les bains et les douches, etc. 23

CHAPITRE VI.

PROPRIÉTÉS CHIMIQUES.

Doctrine médicale de l'auteur touchant la chimie dans l'étude des eaux minérales en particulier. 26

CHAPITRE VII.

ANALYSE DES EAUX MINÉRALES D'ENGHIEN,

Par M. O. Henry. — Conclusion de cette analyse. — La médecine aurait dû faire autant que la chimie. 30

CHAPITRE VIII.

ANALYSE COMPARATIVE DES PRINCIPALES EAUX MINÉRALES DE FRANCE.

Bonnes, S. Sauveur, Baréges, Luchon, Enghien. 34

CHAPITRE IX.

DIVISION DES EAUX MINÉRALES EN CATÉGORIES.

Parti que la concurrence a tiré de cette division purement scientifique. 36

CHAPITRE X.

PROPRIÉTÉS MÉDICINALES.

Ne peuvent être constatées en vérité que par la thérapeutique c'est-à-dire par l'observation et l'expérience qui en découle. 40

CHAPITRE XI.

NOTES MÉDICALES DE M. RAYER SUR LES EAUX D'ENGHIEN.

Douze paragraphes de ce savant médecin sur les maladies qui sont du ressort de ces eaux.

CHAPITRE XII.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS PRATIQUES DE M. RÉVEILLÉ-PARISE.

Douze paragraphes de cet ingénieux observateur sur les effets thérapeutiques des eaux d'Enghien. 52

CHAPITRE XIII.

EFFETS SPÉCIAUX DES EAUX D'ENGHIEN DANS LES AFFECTIONS DE LA POITRINE.

Résumé synthétique de neuf observations publiées par M. P. Boulland. — Observation communiquée à l'auteur par M. Meslier de l'Académie. 58

CHAPITRE XIV.

EFFETS DES EAUX D'ENGHIEN SUR LES AFFECTIONS DES DIVERS ORGANES.

Observations recueillies et communiquées par M. Martin, de

Deuil. — Affections de la matrice et de ses annexes. — Affections nerveuses et gastralgiques. — Affections articulaires et tumeurs blanches.—Affections de la peau. p. 65

CHAPITRE XV.

USAGE DES EAUX SULFUREUSES D'ENGHIEN.

Eau d'Enghien en Boisson, en Bains, en Douches, en divers autres modes d'administration. p. 70

CHAPITRE XVI.

DE L'HYGIÈNE ET DU RÉGIME.

Règles générales. — Règles particulières. — Le médecin reste toujours juge de celles-ci. p. 80

CHAPITRE XVII.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES.

Administration nouvelle de l'établissement des eaux d'Enghien. — Consommation des eaux pour une journée de la belle saison. — Hôtels et Dépendances de l'établissement. — Cabinet de consultation pour les médecins du dehors. — Priviléges des baigneurs logés dans l'établissement. — Aménagement des eaux minérales. — Distinction importante des eaux sulfureuses d'Enghien et de celles des Pyrénées. p. 82

FIN.

PARIS.—Imp. de MOQUET, 90, r. de la Harpe

